

Wali de Constantine ou proconsul ?



Par Boubakeur Hamidechi
hamidechiboubakeur@yahoo.fr

A Constantine, la tension est grande. Le mécontentement, qui jusque-là était contenu, a fini par donner lieu à des contestations bruyantes et surtout légitimes.

L'administration locale est désormais face à sa propre vérité laquelle n'est pas forcément dictée par la lettre et l'esprit des lois et leur corollaire la conformité des procédures. Le wali et son subalterne, le chef de daïra, viennent de faire l'amère expérience de la colère des administrés. Eux, qui pensaient pouvoir bousculer sans précaution et par des subterfuges paralégaux les règles qui protègent, à minima, l'habitant, sont depuis quelques jours confrontés à un dossier mal négocié, détestablement bricolé, et finalement, hâtivement bouclé dans un désordre total.

A l'origine des rassemblements qui se sont tenus mercredi 9 janvier, il y avait justement ce ras-le-bol de la population d'un quartier à «rénové» et qui tombe sous la loi de l'expropriation pour utilité publique. Ni SDF, ni sinistrés, ces centaines de familles n'ont dans l'ensemble rien demandé, jusque-là, à l'Etat.

A l'inverse, celui-ci avait le devoir élémentaire de veiller scrupuleusement à appliquer convenablement la loi : c'est-à-dire se conformer à ce qui se fait en la matière, aussi bien par référence aux critères d'indemnités financières pour les propriétaires qu'à travers l'examen au cas par cas des locataires.

L'on devinait par avance et sans peine que ce déplacement de population du centre ville vers de lointaines périphéries allait prendre des allures de recasement autoritaire, sans recours. Et que, d'une manière ou d'une autre, il finirait bien par susciter de violents courroux.

A première vue, les faits

n'auraient été qu'anecdotiques pour la presse tant ils sont devenus le signe distinctif d'une bureaucratie d'Etat qui partout dispose de cette «franchise» non écrite consistant à affecter les populations où bon lui semble. Sauf que l'exception de Constantine réside, cette fois-ci, dans son aspect profondément injuste. La population concernée n'étant ni «bidonvillisée» ni précarisée, le bon sens voulait que l'on négocie avec elle son redéploiement. Or, qu'a-t-on fait au juste si ce n'est d'ajouter à la transgression la morgue de l'autoritarisme sans appel ? Des pratiques inqualifiables qui rabaisent un peu plus l'éthique de l'Etat quand elles prétendent faire preuve d'autorité. En effet, chaque fois que quelques fonctionnaires trop zélés pour être compétents et efficaces se détournent des doléances et qualifient de tourbe humaine ceux qui s'estiment lésés ou exclus, l'on aggrave le discrédit de l'Etat.

N'en déplaise au wali de Constantine, qui péroré en toutes occasions sur ce programme de modernisation de la cité, son administration manque cruellement de méthode et de sens de l'écoute pour désamorcer les malentendus et installer la confiance. Dans la solitude des bureaux, celle-ci fait ce qu'elle veut et souvent mal puisqu'elle est en retard d'une procédure quand elle envisage de mettre en route les bulldozers de la destruction.

Sachant que les crédits destinés au financement des grands projets structurant la ville intègrent les coûts des indemnités individuelles, il lui faudra justement qu'il explique pourquoi ce mécanisme n'a pas été mis en place en amont afin d'anticiper la suspicion. La pratique du fait accompli par laquelle il veut accélérer le démarrage des chantiers est la

pire des solutions. Car il est notoire de nos jours que les Algériens font de moins en moins confiance aux promesses de l'Etat et pour les mieux disposés à son égard, en sa célérité. C'est donc à la puissance publique de concrétiser ses engagements toutes les fois qu'elle en est contrainte. A fortiori lorsqu'il s'agit d'un wali qui n'est qu'un rouage dans la chaîne de décision. Or, quand, à ce palier intermédiaire, l'on n'a que sa parole à donner en gage l'on est inévitablement suspecté de faire de la démagogie politique là où l'on attend des actes administratifs dûment notifiés.

L'on peut même comprendre et excuser l'inclination de ce corps d'Etat à exécuter docilement certaines injonctions exceptionnelles émanant d'en haut, cependant il est inadmissible que dans la gestion ordinaire, il multiplie les manquements aux normes légales juste pour complaire à quelques opérations de propagande politicienne.

L'affaire des habitants de l'avenue Rahmani est précisément l'illustration de cette précipitation à être agréable (que ne faut-il pas inventer de pierres inaugurales sur le passage du chef de l'Etat ?) au détriment du respect des procédures. C'est la notion même de service public qui est dévoyée lorsqu'on agit de la sorte.

Constantine a indéniablement besoin de restauration et de modernisation, il n'y a aucune réserve là-dessus, sinon celle d'être défigurée par quelques apprentis sorciers de l'urbanisme. N'est pas le baron Haussmann qui veut ! Ce préfet d'exception urbaniste de formation qui redessina Paris au milieu du XIX^e siècle n'a pas encore fait d'émules dans la caste des commis de la République d'Algérie. Voilà

pourquoi même un wali d'une modeste «métropole» de province devrait se garder de lancer des projets fumeux.

Un tramway qui soulève toujours de nombreuses questions sur son tracé, un téléphérique qui accuse un retard dans sa réalisation, un fantasmagorique pont trans-Rhumel encore à l'état d'esquisse de quelques professeurs Folamour et enfin un quartier d'affaires dont nul ne connaît les heureux promoteurs. Tout cela ne fait-il pas trop d'opacités pour ne pas mettre un bémol à l'enthousiasme de commande ?

Quand ici et là le wali local riposte aux comptes-rendus de presse en déclarant que «rien ne pourra l'arrêter», il ne sait pas qu'en vérité il s'en prend paradoxalement à sa propre démarche, laquelle pourrait lui valoir quelques déconvenues lorsqu'on s'apercevra que toutes les conditions de faisabilité n'ont pas été réunies à travers son volontarisme pagailleux. A priori, aucun ne lui souhaite d'échouer ou de «s'arrêter» mais seulement de mettre de la cohérence réglementaire dans ses entreprises.

Sa posture de béliér qui prétend briser la chape des pesanteurs locales n'est que frime et rodomontades afin d'imputer à quelques imaginaires hostilités les dérapages qui le guettent. Alors que la résistance aux expropriations mal conduites ne s'explique que par la carence de son administration, il rebondit et se défait sur les journaux qui ont rapporté et décrit le malaise de quelque 600 familles. Cela s'appelle non seulement de la mauvaise foi mais encore de la manœuvre dilatoire pour échapper aux questionnaires de sa tutelle quand celle-ci s'informe autrement que par le canal des rapports mensongers.

Le soir d'Algérie, qui a assu-

ré une large couverture du sitin (édition 10 janvier), a eu sa part d'investive de la part des bureaucrates de son cabinet. Dans l'inélégance du propos, ceux-là sont imbattables autant que l'est leur chef dans les effets d'annonce. Aussi lorsque les événements les confondent avec leurs turpitudes, ils s'inventent des boucs émissaires pour se soustraire à la critique.

Puisque les faits sont têtus et qu'il n'y a rien à ajouter ou à retrancher au marasme d'une ville, une stupide tyrannie de l'administration locale ne peut qu'ajouter du désordre au désordre. Elle qui ignore superbement les droits élémentaires des gens participe à son tour à la déliquescence de l'Etat.

Un wali n'est pas un proconsul autorisé à inventer un droit coutumier à la province dont il a la charge. Il ne peut agir que dans le cadre des lois générales du pays avec ce qu'elles supposent de garde-fous à sa propre action.

Mais, semble-t-il, cela se passe autrement à Constantine ! Paroles d'expropriés pour «utilité publique».

B. H.

Le Soir sur Internet :
<http://www.lesoirdalgerie.com>
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

laalamh@yahoo.fr
laalamhakim@hotmail.com



À LA RECHERCHE D'UNE POTICHE !

Moi, avec Carla Bruni, le ...

...traité d'amitié, je le signe sur-le-champ !

Maintenant qu'on sait qu'il va y aller, qu'il va y aller en courant et en jouant au foot avec tous les gamins qu'on mettra sur sa route, ne reste plus qu'une seule question en suspens : qui sera la potiche ? Attention ! Ne riez pas. Ne pensez surtout pas qu'il s'agit là d'un point de détail, d'un machin qui se gère sur le pouce. La recherche, la quête de la potiche, de la greluce qui rendra avril 2009 plus rigolo encore est une entreprise moins aisée qu'on ne le pense, moins anecdotique. On ne choisit pas une potiche comme ça. Il y a une potiche et potiche ! Ne s'improvise pas potiche qui veut. Potiche pour une élection présidentielle, c'est un métier. En Algérie, il n'y a pas de place pour une potiche amateur dans la course bidouillée pour un scrutin présidentiel. Il faut de la potiche «pro». Une qui a de l'expérience. Une blanche sous le harnais du club très fermé des «superpotiches». Pas de la potiche contre-faite. De ces potiches qui s'effondreraient dès le 1^{er} round, dès la première semaine de campagne. Non ! Ce qu'il faut, c'est le canasson dur au mal, celui qui arrive encore aujourd'hui, après un demi-siècle d'esbroufes et de défi-

lés des potiches, à vous faire croire que cette fois, c'est pour de vrai. Que cette fois, c'est la bonne. Dans cet ordre d'idées, la meilleure des potiches, c'est celle qui est elle-même profondément et éperdument convaincue qu'elle ne fait pas office de potiche dans cette élection. La plus crédible des potiches, c'est celle qui croit qu'elle est soutenue par qui elle sait, et qui pense que nous savons tous qui se cache derrière ce «qui elle sait». La plus habile des potiches, c'est celle qui vous vendrait «l'heure du changement enfin arrivée» alors qu'elle-même n'a pas de montre. La vraie potiche, c'est celle qui vous fera veiller très tard, après la fermeture des bureaux de vote, alors qu'en Algérie, les seules nuits durant lesquelles on peut dormir tôt, dormir tranquille et ne rien attendre d'extraordinaire, ce sont les nuits de scrutins. Et plus particulièrement, les nuits de scrutin présidentiel. Et puis, bien sûr, la reine des potiches, ça serait, de mon point de vue, celle qui vous amènerait à allumer votre radio le vendredi suivant l'élection. Juste pour écouter le ministre de l'Intérieur. Celle-là, indiscutablement, c'est la Rolls Royce des potiches. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.